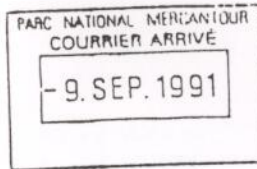


MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION
DE LA PROTECTION DE LA NATURE



Neuilly, le 27 AOUT 1991

Service de la Chasse,
de la Faune et de la Flore
/Ref. : VH/GR

poste : 25.64

LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION
DE LA NATURE

A

MONSIEUR LE DIRECTEUR
DU PARC DE MERCANTOUR

En 1987, un loup a été tué dans votre département. L'origine de ce loup fut certifiée domestique par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

A l'heure actuelle, 4 ans plus tard, et d'après les éléments en notre possession, les populations de loup italiennes se développeraient suffisamment pour pénétrer dans ces prochaines années en France.

Je souhaiterai qu'en liaison avec vos homologues italiens vous puissiez me dresser la situation actuelle précise de cette espèce et ses possibilités de colonisation du territoire français.

Pour le Directeur de la Protection de la Nature
L'Ingénieur du Génie Rural des Eaux et des Forêts

F. COLAS-BELCOUR